

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos-54155>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°75 > **Vite, des infos !**

11 avril 2018

Vite, des infos !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" rencontre l'Autorité de sûreté nucléaire

Le 20 juillet 2017, une délégation du Réseau "Sortir du nucléaire" a été entendue durant 2 heures par le président, le directeur général adjoint chargé des centrales, le directeur chargé des équipements sous pression nucléaires et le responsable communication de l'ASN. Une première pour l'association qui souhaitait porter ses inquiétudes grandissantes quant à l'indépendance de l'ASN, la transparence en matière de sûreté, les limites du système déclaratif et l'EPR.

L'ASN nous a notifié avoir demandé des moyens humains supplémentaires (65 personnes), dont une large part serait dédiée à former une équipe spécialisée dans la détection des fraudes. Elle appelle plus de moyens pour les Commissions Locales d'Information et l'appui de parlementaires engagés, dont l'investissement peut être parfois limité par le caractère complexe des dossiers.

Elle admet que peu d'acteurs font preuve d'une grande transparence, et qu'elle doit souvent se substituer à l'exploitant, sans rien pouvoir imposer. "Nous avons besoin des structures de régulation type CLI ou Haut Comité qui doivent jouer leur rôle pour forcer les exploitants à la transparence". Des réflexions sont actuellement lancées en interne pour voir comment améliorer et réformer le système de contrôle. La sortie d'un rapport est prévue en octobre.



En termes de préoccupations et de sujets à venir, la revue exhaustive de tous les documents de fabrication du Creusot apportera son lot d'anomalies jusqu'à fin 2018. Les difficultés de contrôle de certains équipements comme les câbles sont aussi à l'ordre du jour (des rapports seront rendus fin 2017 par plusieurs pays). 2018 s'annonce comme une année riche et chargée, par les questions de conformités aux séismes et par les 4e visites décennales des centrales. EDF devra rendre les dossiers des modifications envisagées afin d'améliorer la sûreté, s'ensuivra un débat national, avec instruction technique, journées de dialogue et séminaires. La position générique de l'ASN, c'est-à-dire sur l'ensemble du parc nucléaire, sera pour 2019.

Les réseaux électriques sous l'ère Trump : une vérité qui dérange En avril 2017, le Secrétaire à l'Énergie américain Rick Perry a demandé à ses services d'étudier la fiabilité du réseau électrique des États-Unis. R. Perry expliquait en effet que si beaucoup d'installations qui produisent "en base" (c'est-

à-dire sans variation de puissance) ont fermé ces dernières années, c'est avant tout parce que les administrations précédentes ont multiplié les contraintes injustifiées, alors que les énergies renouvelables bénéficiaient de nombreuses subventions et fragilisaient la fiabilité du système électrique du pays.



Immédiatement après son élection, Donald Trump a fait comprendre qu'il est un adepte des "vérités alternatives" et que les scientifiques travaillant pour l'État, notamment sur les questions énergétiques et climatiques, devraient se soumettre ou se démettre. Aussi, des chercheurs chargés du rapport sur la fiabilité du système électrique ont-ils préféré organiser la divulgation du rapport préliminaire, en juillet dernier. Et les conclusions, dévoilées par Bloomberg, ne correspondent pas du tout à ce qui était escompté. Pour les experts, si de nombreuses centrales au charbon ou nucléaires ont fermé de façon anticipée c'est avant tout parce qu'elles ne sont plus concurrentielles. Quant à la fiabilité des réseaux, elle s'est améliorée depuis une quinzaine d'années, en partie parce que les renouvelables ont obligé à repenser complètement la question de la complémentarité entre les différentes sources. Fin août, la version définitive du rapport a été publiée par le Secrétariat à l'Énergie, avec un intéressant "toiletage" des recommandations. L'Agence pour l'Environnement doit permettre aux centrales à charbon "d'améliorer leur efficacité et leur fiabilité sans déclencher de nouvelles autorisations réglementaires" et la Nuclear Regulatory Commission doit "assurer la sûreté des installations nucléaires sans peser inutilement sur les coûts opérationnels et l'incertitude économique." La vérité alternative a triomphé...

Le rapport intermédiaire :

<https://fr.scribd.com/document/353980477/DOE-Reliability-and-BaseLoad-Report-Draft-June-26>

Le rapport définitif :

https://energy.gov/sites/prod/files/2017/08/f36/Staff%20Report%20on%20Electricity%20Markets%20and%20Reliability_0.pdf

Opposition en Inde au projet de plus grande centrale atomique du monde

EDF espère installer six réacteurs EPR au bord de la mer d'Arabie, à Jaitapur, sur le plateau de Madban, un site propice aux tremblements de terre. Ce projet pharaonique qui aurait une capacité de production d'électricité de 9 900 MW, représenterait à lui seul l'équivalent de 20 % de la production nucléaire française, pour un coût approximatif de 60 milliards de dollars (56,7 milliards d'euros). L'État s'est approprié les terrains en indemnisant les propriétaires, qui de toute façon allaient être expropriés. Des travaux exploratoires ont eu lieu pour les fondations mais EDF attend toujours le top départ du gouvernement indien, tandis que les opposants au projet ne désarment pas. En août 2017, ils en étaient à leur 150e rassemblement pour exprimer leur désarroi et leur opposition. Les 6 000 pêcheurs de la région ainsi que les cultivateurs de noix de cajou et de mangues redoutent les expulsions de populations et craignent pour leur activité et pour la survie des forêts environnantes, où cohabitent 300 essences de plantes différentes et 150 espèces d'oiseaux, dont certaines en voie de disparition. De plus, l'Inde, déjà équipée d'armes nucléaires, n'a pas signé le traité sur la non-prolifération, ce qui entraîne donc un risque de production de plutonium militaire.



Situation explosive à l'usine Areva de La Hague

Le Canard Enchaîné a alerté en septembre dernier sur d'inquiétants problèmes de sûreté à l'usine

Areva de la Hague, dans le Cotentin, où est pratiqué le "retraitement" du combustible nucléaire usé. Ainsi, selon des rapports d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire, Areva ne serait pas à même, en cas de panne du système de ventilation, de prévenir une explosion d'hydrogène dans l'installation où est traité le plutonium ! Ces informations sont rendues publiques sur fond de "non-respect des procédures" et d'"état alarmant des équipements", selon les mots mêmes de l'ASN. L'état financier catastrophique d'Areva laisse déjà craindre des impasses sur la sûreté.



L'usine de la Hague, dont les rejets radioactifs sont supérieurs à ceux cumulés de toutes les centrales françaises, constitue l'un des sites les plus dangereux au monde. Le "retraitement" des combustibles nucléaires usés est présenté abusivement comme un "recyclage". Coûteuse et polluante, cette opération ne réduit ni le volume, ni la dangerosité des déchets et s'avère parfaitement inutile... si ce n'est pour produire du plutonium pur qui sert à fabriquer le dangereux et coûteux combustible MOX ou des armes nucléaires.

Tous les autres pays nucléarisés ont déjà abandonné le retraitement. La France doit en faire de même avant qu'un accident ne se produise à La Hague.

Gestion calamiteuse à la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire

En septembre 2017, l'ASN a décidé de placer sous surveillance renforcée la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, dans le Cher, en raison de la dégradation du niveau de sûreté. En 2016, elle avait constaté une hausse importante du nombre d'incidents et relevé des manquements à la surveillance et à l'entretien des installations extrêmement inquiétants : travaux expressément demandés et non réalisés, état déplorable de plusieurs systèmes d'alimentation électrique de secours, nombreuses fuites sur des vannes et équipement cruciaux, anomalies récurrentes ne donnant pas lieu à des réparations...



L'ASN fait également état d'une dégradation dans la qualité des réponses qui lui sont fournies, ainsi que d'une réactivité insuffisante de l'exploitant. En septembre, le directeur de la centrale de Belleville a donc été convoqué par l'ASN et sommé de présenter son plan d'action en réponse à cette situation.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" et SDN Berry-Giennois-Puisaye, qui avaient déjà porté plainte en 2015 contre EDF pour pas moins de 34 infractions à la réglementation nucléaire et environnementale à Belleville, envisagent de saisir une seconde fois la justice.